

TARIFS 2018 / 2019

Contribution des familles :

	2018 / 2019
Contribution des familles par mois (sur 10 mois)	26€
Cantine - Primaire (CP au CM2)	4,70 €
Cantine - Maternelle	4,50 €
Garderie du matin 8h – 8h30	1.50 €
Garderie du soir comprenant le goûter	
16h30 – 17h	1,95 €
16h30 – 17h30	2,95 €
16h30 – 18h	3,95 €
16h30 – 18 h 30	4,95 €

L'école demande aux familles une contribution mensuelle. Cette participation financière englobe la scolarité, les frais de fonctionnement, les fournitures et l'assurance scolaire. Demi-tarif à partir du 3ème enfant scolarisé dans l'école.

La contribution des familles est faite par prélèvement mensuel obligatoire. Il est toujours possible de mensualiser le coût de la cantine.

- **Cantine :**

Tous les repas commandés seront facturés. Merci d'être vigilant et de respecter le système mis en place.

Les familles lannionnaises peuvent éventuellement bénéficier d'une aide de la mairie pour la cantine.

[N'hésitez pas à vous renseigner auprès du C.C.A.S. au centre administratif de Kermaria.](#)

(Aide soumise à condition.)

- **Fournitures :**

L'école fournit les cahiers, photocopies, livres, ...pour les primaires ainsi que tout le matériel nécessaire aux maternelles.

Une participation à l'achat des fichiers des classes de CP, CE et CM est demandée en début d'année.

- **Assurance :**

Chaque élève est couvert par **une assurance scolaire et extra-scolaire obligatoire** : La mutuelle Saint Christophe.

- **Garderie :**

Nous vous rappelons que toute demi-heure commencée est payable intégralement. Tout dépassement d'horaire sera facturé.